Après l'augmentation de la valeur du point au 1er octobre 2022, place aux négociations salaires 2023 qui se tiendront le 13 décembre à l'UCANSS.

Alors, aujourd'hui où en est-on?

- Pas de communication de la part des Pouvoirs Publics autour de la future RMPP.
- AUCUNE visibilité sur une augmentation collective en 2023!

Et pourtant le Gouvernement le dit lui-même : il "connaît l'investissement du personnel de la Sécurité sociale et souhaite préserver son pouvoir d'achat dans ce contexte d'inflation inédit".

DES PAROLES NON SUIVIES DES ACTES ATTENDUS PAR L'ENSEMBLE DES SALARIÉS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE!

La **CFDT** déplore ce manque de considération! Ce décrochage par rapport à l'inflation est intolérable et **doit cesser.**

MOBILISONS-NOUS POUR UNE AUGMENTATION DE LA VALEUR DU POINT A MINIMA À LA HAUTEUR DE L'INFLATION!

